



Arts Sports et Loisirs en Pays d'Aigues

**ASL – ARCHERS DE LA TOUR**  
**LA TOUR D'AIGUES**  
Agrément FFTA 1384145



**Saison 2020-2021**

**Résumé de la réunion bureau TAA du 18/03/2021**

Présent : Dominique, Matthieu, Olivier et Anaïs (rédactrice).

1. Organisation des séances d'entraînement

La FFTA a mis à jour le protocole pour les entraînements. Pas de changement majeur, toujours 1 archer par cible, 2m entre les archers et séparation des groupes jeunes et adultes. La seule différence est la fin de la limite du nombre de personnes par groupe, notre terrain n'étant pas extensible, cela ne change rien pour nous.

Le prochain passage de grade aura lieu le samedi 24 avril pour les jeunes. Il sera, comme en février, organisé sur inscription. Anaïs fera un affichage et un mail aux archers pour que les inscriptions soient faites entre le 10 et le 17 avril. En fonction du nombre d'inscrits les adultes feront leur passage de grade le 24 mars ou le 1er mai.

Anaïs organise une fois par mois aux adultes, qui ont au moins 1 ans de tir à l'arc, une sortie à La Pinette. La première a eu lieu le 7 mars et a permis à 10 archers de profiter d'une journée de tir très agréable. La prochaine va être organisée le week-end du 27 mars. Les adultes concernés vont recevoir un lien Doodle pour choisir le moment le plus propice. NB le cours du samedi est maintenu pour les adultes débutants.

Une sortie à La Pinette pour les jeunes est en réflexion. Cependant les mesures sanitaires compliquent l'organisation car même sur le parcours nous devons garder le protocole appliqué lors des entraînements. Une réflexion est en cours. On attend un protocole fédéral qui donnera peut-être des pistes auxquelles nous n'avons pas pensées.

2. Nouvelles de la FFTA

Pas de date officielle pour la reprise des compétitions. On espère une reprise pour mai mais il n'y a rien d'officiel. Au final, c'est le ministère des sports qui donnera le feu vert puis les préfets de région qui valideront les demandes de manifestation.

En attendant des challenges internes vont être proposés aux clubs. Les résultats seront remontés au niveau régional afin de créer une émulation. Les challenges seront organisés pour toutes les disciplines à des dates fixes afin de créer des groupes de partage/discussion.

La FFTA a mis (ou va mettre) en place plusieurs procédures d'accompagnement aux clubs. D'abord la gratuité de l'inscription (ou de l'annulation) des événements inscrits au calendrier. Il devrait aussi y avoir une procédure pour commander des badges à prix réduit et sans frais de port.

3. Animations

Le samedi 29 mai, la mairie organise une animation sport au château. Nous envisageons d'y tenir un stand l'après-midi (puisque le matin nous avons l'entraînement à gérer). Les entraîneurs ne pouvant être partout, il va falloir du renfort.

Pour mémoire, nous avons fait ce type d'animation en septembre (journée de mai 2020 reportée) et nous avons eu 60 personnes en 2h30.

Un point doit également être fait avant sur l'état du matériel de démonstration.

4. Concours campagne le 9 mai

Arts Sports et Loisirs  
Secrétariat : 04 90 07 33 32

Les Archers de la Tour

mail : [archersdelatour@gmail.com](mailto:archersdelatour@gmail.com)

Site : <http://artssportsetloisirs.fr>

Tél: 06.63.62.99.69



Arts Sports et Loisirs en Pays d'Aigues

**ASL – ARCHERS DE LA TOUR**  
**LA TOUR D'AIGUES**  
Agrément FFTA 1384145



**Saison 2020-2021**

Pour le moment nous organisons notre concours en espérant qu'il pourra avoir lieu. Nous avons l'expérience de celle d'octobre 2020.

Il y a 4 cibles à remettre en état sur le parcours. Dominique vérifiera dans le hangar s'il peut reconstruire 4 cibles puis nous les remplacerons ou s'il faut aller chercher les 4 cibles abimées. Il faudra aussi trouver un système pour fixer les bavettes sur les 4 cibles LamTech achetées en 2020.

Les piquets jaunes ont été repeints en blancs.

5. Varia

Il faut continuer à entretenir la pommeraie même si pour le moment le protocole sanitaire empêche de l'utiliser (la largeur du pas de tir ne permettant pas de tirer à plus de 2 archers).

Prochain bureau : jeudi 15 avril 19h30, visio ou présentiel selon les modalités sanitaires du moment